

Le Rousic (famille disparue au cours du XV^e siècle)

Guillaume Le Rousic exerce comme notaire et passe des actes devant les cours de Rochefort à Herbignac, de Montauban à Faugaret, d'Assérac et de La Roche-Bernard entre le 22 novembre 1401 (Arch. dép. Morbihan, E 52, p 7) et le 28 juin 1437 (*ibid.*, E 52, p 7).

Le 10 septembre 1439, il déclare tenir des biens à foi, hommage et rachat de Jean Eder 1437 (*ibid.*, E 52, p. 28).

Il est « annobly » et sa veuve est enregistrée, en avril 1453, dans une réformation des nobles et des exempts de la paroisse d'Herbignac, elle est en possession de la métairie de Kerrobert (LAIGUE, Arch. du Morbihan, 9 J 6, Herbignac et site « Archives remarquables »).

Le 30 novembre 1450, Guillaume Le Rouzic, sans doute fils du précédent, rend aveu pour les biens tenus à foi, hommage et rachat de Jean Eder (Arch. du Morbihan, E 52, p. 34) ; la propriété éminente de ces biens passant ensuite à Michel Le Penneec (*ibid.*, E 52, p. 34).

Autres Le Rousic

- J. Le Rousic. Le 5 octobre 1416, son nom se lit au bas d'un acte (*ibid.*, E 52, p. 314).
- dom Jean Le Rousic. Entre mai 1431 et mai 1432, il est procureur de la confrérie Saint-Nicolas de Guérande (Arch. presbytère Guérande, registres de la confrérie Saint-Nicolas, vol. I, f° 8, 9, 9 v°).
- Guillaume Le Rousic. Le 10 décembre 1489, les biens et les amendes dues par Guillaume Le Rousic et Guillaume Jehannot, qui ont été « participans » au siège de Guérande sont attribués au bâtard de Luppe (Arch. dép. Loire-Atlantique, B 12, f° 40). Lors de ce siège Guillaume Le Rousic a manifestement suivi le parti de Jean IV de Rieux.

Alain GALLICE